



# HUBLLOT

Les nombreuses animations gratuites dans les espaces publics ont reçu un accueil enthousiaste des résidents comme des visiteurs. Entre autres, la Compagnie de danse Marie Chouinard nous a visités le 7 août dernier.  
Photo : Philippe Patenaude.



Volume 45, numéro 9, septembre 2024

## LA VILLE VOUS INFORME

### Les unités d'habitation accessoires sont permises

Afin de lutter contre la pénurie de logements, Carleton-sur-Mer permet désormais la construction et l'aménagement d'unités d'habitation accessoires (UHA), soit un logement secondaire situé sur la même propriété qu'une résidence principale.

#### Sommaire des normes à respecter

**Localisation** : les UHA peuvent être ajoutées à des propriétés résidentielles unifamiliales établies à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. Cet usage accessoire n'est pas autorisé dans les zones agricoles, de conservation ou forestière, ni avec les maisons mobiles ou unimodulaires.

**Emplacement** : l'UHA peut être aménagée dans un bâtiment principal ou dans un bâtiment accessoire en cour latérale ou arrière.

**Nombre d'unités** : une seule UHA est autorisée par bâtiment principal.

**Superficie maximale à l'intérieur d'une résidence** : 40 % de la superficie totale de la résidence principale.

**Superficie maximale d'un bâtiment séparé** : superficie de la résidence principale jusqu'à concurrence de 110 m<sup>2</sup>.

**Stationnement** : une case de stationnement pour l'UHA doit être aménagée, en plus de celle prévue pour l'usage principal résidentiel, en conformité avec les normes de stationnement prévues à l'article 5.5.8.1.

**Conformité aux règlements** : l'UHA doit respecter les normes de sécurité et de construction en vigueur.

**Usage** : logement des membres de la famille ou location à des tiers; **aucune location à court terme.**

**Permis** : permis de construction requis avant les travaux d'aménagement ou de construction.

D'autres normes peuvent s'appliquer selon le projet.

Information et demande de permis : [inspections@carletonsurmer.com](mailto:inspections@carletonsurmer.com), 418 364-7073, p. 224.

L'aménagement d'une UHA peut être admissible au programme municipal, Aide financière aux nouveaux logements (<https://carletonsurmer.com/services-aux-citoyens/programmes-daide-financiere/>).

Information sur l'aide financière : Samuel Landry, 418 364-7073, p. 225, [urbanisme@carletonsurmer.com](mailto:urbanisme@carletonsurmer.com).

## BULLETIN MUNICIPAL

[lehublot@carletonsurmer.com](mailto:lehublot@carletonsurmer.com)

629, boulevard Perron,  
Carleton-sur-Mer QC G0C 1J0

Abonnement :

<https://carletonsurmer.com/abonnement-a-linfolettre/>

Prochaine tombée : 11 octobre à 16 h



Prochaine séance du conseil municipal à l'hôtel de ville et sur le Web :

Séance ordinaire : 15 octobre à 20 h.

Pour assister en direct ou voir les séances en différé, cliquez sur <https://carletonsurmer.com/gouvernance-municipale/seances-conseil-municipal/>.



Célébrons les artistes, artisans et producteurs qui portent nos traditions et proposent des activités enlevantes!

11, 12 et 13 octobre

Programmation complète sur <http://www.festivallaviree.com/>.

Billetterie : 418 364-6822 p. 1  
<https://carletonsurmer.tuxedobillet.com/>.



20 octobre dès 9 h 45 au parc Germain-Deslauriers

Inscription gratuite sur <https://onmarche.com/>.



## Inauguration des jeux d'eau

La Ville a officiellement inauguré une nouvelle aire de jeux d'eau au parc Germain-Deslauriers le 25 août dernier.

Cette réalisation est une idée que Marie-Eve Verreault avait proposée au budget participatif 2023. Les projets déposés devaient répondre aux besoins de la jeunesse.

Les jeux d'eau constituent un lieu de rassemblement amical, familial et intergénérationnel pour se rafraîchir en été. Amusante et accessible à tous, cette nouvelle infrastructure s'ajoute aux différentes installations du parc, comme le minigolf et le parcours d'initiation au vélo de montagne.

Inclus dans la planification stratégique 2019-2026, le budget participatif représente une autre option pour la population de s'impliquer dans les décisions administratives municipales. Du 14 septembre au 6 octobre 2023, 461 personnes ont répondu à l'invitation à voter et ont élu les jeux d'eau parmi les 4 projets soumis.

Les jeux d'eau sont ouverts de 8 h à 21 h tous les jours de la semaine durant la période estivale. Un bouton d'activation permet de démarrer une séquence amusante de 5 minutes et l'eau s'arrête automatique par la suite.



L'aire de jeux d'eau a été inaugurée en présence du conseiller, Régis Leblanc, de la conseillère, Amélie Dallaire, de la porteuse de projet, Marie-Eve Verreault, et du maire, Mathieu Lapointe. Photo : Sarah Lacroix.

## Ramoner pour prévenir les incendies

Une mauvaise installation ou utilisation d'un foyer et d'un poêle à bois peut causer un incendie. Chaque année, faites inspecter votre système par un professionnel!

Plus de 1 100 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec. Ils représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment qui peut causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel. Il faut également veiller à un

entretien régulier de l'appareil et de ses composantes.

### Qu'est-ce que la créosote?

La fumée résultant d'une combustion incomplète ou d'une mauvaise combustion du bois génère de la créosote. Ce dépôt très inflammable s'agrippe aux parois de la cheminée. Seul un ramoneur professionnel peut l'éliminer efficacement.

Les bûches ou les additifs de ramonage chimiques n'éliminent que partiellement les dépôts de créosote. C'est insuffisant pour un entretien adéquat.

### Comment prévenir la formation de la créosote?

Bien qu'on ne puisse empêcher complètement la formation de créosote lorsque le bois brûle, on peut en limiter la formation :

- Attiser le feu pour obtenir des flammes ardentes et une chaleur vive;
- Brûler du bois sec;
- Utiliser des bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant ainsi moins de créosote.

### Pourquoi ramoner la cheminée?

En éliminant les dépôts de créosote inflammables, le ramonage contribue à prévenir les incendies. Le ramonage a aussi d'autres avantages :

- prévenir les intoxications au monoxyde de carbone en favorisant l'évacuation de la fumée et des gaz toxiques ou nocifs;
- éliminer la suie et les dépôts de créosote inflammables accumulés dans la cheminée;
- optimiser l'efficacité de l'appareil de chauffage et économiser le combustible;
- permettre au professionnel du

ramonage de déceler la présence de bris ou de détérioration du système de chauffage et de ses composantes.

Il est conseillé de faire ramoner la cheminée au moins une fois par année, soit au printemps ou à l'automne. Un ramonage est aussi recommandé sur une base régulière selon la qualité et la quantité du bois brûlé.

### Qu'est-ce qu'un bon ramonage?

Le ramoneur professionnel intervient autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. Il effectue, entre autres, les actions suivantes :

- Brosse la cheminée vigoureusement avec une brosse de grandeur adéquate;
- Vérifie l'état du système de chauffage en entier, nettoie chacune de ses composantes, ajuste les pièces et communique au propriétaire tout bris ou anomalie;
- Vérifie les distances de dégagement autour de l'appareil ainsi que son installation générale;
- Ramasse les résidus de ramonage.

Marc Côté, directeur sécurité incendie Avignon-Est



## Café du conseil

Samedi 14 septembre de 10 h à 12 h  
Au centre de plein air Arpents verts

En tant que citoyennes et citoyens de Carleton-sur-Mer, vous êtes invités à une rencontre amicale afin d'échanger avec le conseil municipal, autour d'un café, sur tout sujet relatif à votre ville.

Brevages et collations servis sur place!

Merci de vous inscrire avant le 13 septembre afin que nous puissions prévoir les collations en quantité suffisante.

Information : 418 364-7073, p. 226.

Inscription en ligne  
avant le 13 septembre



## AVIS PUBLICS

Avis détaillé sur le babillard de l'hôtel de ville et sur <https://carletonsurmer.com/avis-publics/>.

Information : 418 364-7073 p. 225  
[urbanisme@carletonsurmer.com](mailto:urbanisme@carletonsurmer.com).

## Séance publique reportée

La séance ordinaire du conseil municipal qui était prévue le lundi 14 octobre est reportée au mardi 15 octobre à 20 h, à l'hôtel de ville.

## Entrée en vigueur

Règlement 2024-491 modifiant le règlement de zonage 2009-155 concernant les unités d'habitation accessoires pour permettre l'ajout d'un logement supplémentaire dans une résidence ou dans un bâtiment accessoire sous certaines conditions.

## Consultation publique

24 sept. à 17 h 30 à l'hôtel de ville

Demandes de dérogations mineures :

321, chemin Léonard :

- La marge avant du bâtiment principal est de 4,24 m, alors que le règlement exige une marge minimale de 6 m.
- La marge avant du perron est de 2,2 m, alors que le règlement exige une marge minimale de 4 m.
- La marge arrière du bâtiment secondaire est de 1,22 m, alors que le règlement exige une marge minimale de 1,5 m.

## LA VILLE VOUS INFORME

### Nouveaux panneaux sur l'histoire de Saint-Louis-de-Gonzague



En 2014, d'anciens résidents de Saint-Louis-de-Gonzague fêtaient le 150<sup>e</sup> de leur paroisse. Le comité des fêtes se composait de Jean-Louis Leblanc, Nicole Bujold, France Caissy, Régent Leblanc, Rose-Aimée Leblanc, Rosa Fournier et Johanne Barriault, ces trois dernières absentes sur la photo. Avec les sommes résiduelles, deux panneaux historiques sur la mission Saint-Louis et le secteur Biron ont été réalisés, en collaboration avec Paul Lemieux, Pascal Alain, Jean-Louis Leblanc, un spécialiste de l'histoire de Saint-Louis-de-Gonzague qui a écrit les textes, et la Ville de Carleton-sur-Mer. On peut lire ces panneaux au parc La Grande-Envolée.

### Rappel des consignes de sécurité durant la chasse

En respectant les consignes suivantes, les adeptes contribuent à une saison de chasse sécuritaire et harmonieuse pour tous :

**Tir à partir des chemins publics interdit** : cette interdiction inclut une zone de 10 m de chaque côté de l'accotement.

De plus, le tir sur un chemin public ou en travers d'un chemin public est également interdit.

**Distance de tir** : il est interdit de tirer à moins de 300 m des résidences ou bâtiments avec une arme à feu et à moins de 150 m avec un arc, une arbalète ou une carabine à air comprimé.

**Respect de la propriété privée** : Les chasseurs doivent obtenir la permission des propriétaires avant de circuler sur des terrains privés. Respecter les propriétés privées est non seulement une question de courtoisie, mais aussi une obligation légale.

**Sites protégés** : La chasse est interdite dans les sites protégés tels que le barachois de Saint-Omer, qui est un refuge d'oiseaux sous statut fédéral, et le barachois de Carleton, désigné Zone importante pour la conservation des oiseaux.

## SORT ET LOISIR

### Tournois de golf

- 5 octobre : Tournoi de fermeture

### Sorties en VTT

- 12 octobre : Randonnée des couleurs de 8 h à 12 h. Dîner hot dog offerts par le club VTT Tracadieche. Responsable : Bertrand 581 886-3673.

## VIE COMMUNAUTAIRE

### Activités à Centr'Elles

19/09 : Causerie Les cycles féminins  
25/09 : Dîner à la ferme Bourdages  
01/10 : Randonnée  
09/10 : Cinéma

Information : 418 364-3157,

[intervenante@centrellesfemmes.com](mailto:intervenante@centrellesfemmes.com)



## SAVIEZ-VOUS QUE...

Saviez-vous que l'école secondaire Antoine-Bernard a ouvert ses portes le 30 août 1969, il y a 55 ans? Dans la foulée des grands changements survenus en éducation dans les années 1960, les travaux de construction avaient commencé en mai 1968 sur la rue Comeau, avec un budget de 3,8 M\$.

La nouvelle école fournit deux niveaux d'études secondaires pour les élèves provenant des municipalités entre New Richmond et Nouvelle. Elle peut accueillir jusqu'à 1700 élèves. Outre les 27 classes

prévues pour l'enseignement, 24 locaux sont destinés aux services de laboratoire, de bibliothèque, d'activité physique et autres; alors que 16 ateliers servent aux élèves en formation professionnelle.

L'école porte le nom d'un illustre Gaspésien originaire de Maria, Antoine-Bernard (1890-1967), afin de perpétuer sa mémoire. Ce clerc de Saint-Viateur a eu une prolifique carrière d'enseignant et d'auteur sur l'histoire acadienne.

Dans le Québec des années 1960, le monde de l'enseignement connaît des bouleversements majeurs avec la Révolution tranquille et la mise sur pied du ministère de l'Éducation. De nouvelles écoles, tel le réseau des polyvalentes, et des organismes, telle la commission scolaire régionale Baie-des-Chaleurs (novembre 1964), commencent leur activité pour encadrer et dispenser l'enseignement secondaire. L'école secondaire Antoine-

Bernard est la première établie dans la Baie-des-Chaleurs, suivie des polyvalentes de Matapédia, de Paspébiac et de Bonaventure.

Paul Lemieux, historien  
Écomusée Tracadieche



L'architecture de l'école secondaire Antoine-Bernard s'articule autour de trois pavillons.  
Photo : Collection Écomusée Tracadieche.

## VIE COMMUNAUTAIRE

### Spectacle bénéfique

22 septembre à 14 h 30

Des talents d'ici proposent un spectacle au bénéfice de l'église Saint-Joseph, à l'église. Artistes invités : Janine Leclerc, MLou, Noé Sheila Rioux, Sylvie Guité, Kevin Parent et plusieurs autres.

Billet : gratuit pour les 10 ans et moins; 30 \$ en prévente et 35 \$ à la porte. Prévente : <https://lepointdevente.com/billets/eglise-carleton>.

Information : 581 886-2437 et 418 364-3204.

### Rencontre communautaire

25 septembre dès 13 h 30

Le Centre d'action bénévole St-Alphonse-Nouvelle organise une activité conviviale et ouverte à tous au parc Germain-Deslauriers! Venez rencontrer la communauté, échanger avec les nouveaux arrivants et les familles, jouer, marcher, et passer un agréable moment ensemble. Une limonade sera offerte et trois intervenantes seront sur place :

- Mélanie Rochefort, intervenante au soutien parental - Le P'tit Bonheur;
- Mélissa Martel, éducatrice à la halte-garderie de Maria;
- Amélya Lefrançois, nouvelle intervenante à l'accueil et au soutien des nouveaux arrivants.

Information : 418-759-3131.

### AGA du Carrefour jeunesse-emploi Avignon-Bonaventure

26 septembre à 17 h

L'assemblée générale annuelle d'Action Travail Chaleurs et du Carrefour jeunesse-emploi Avignon-Bonaventure se tiendra au foyer du Quai des arts. À l'ordre du jour :

- 2 postes à combler au conseil d'administration;
- Tirage de 4 paniers cadeaux parmi les participant.es 16-35 ans;
- Grignotines et rafraîchissements gratuits;
- Carte de membre gratuite.

Information et covoiturage : agentes d'accueil à Bonaventure (418 534-3993) ou à Carleton-sur-Mer (418 364-6660).

### Bingo

- Les mercredis à 19 h à l'OTJ.
- Les vendredis à 19 h à la salle Charles-Dugas.

### Causerie sur la permaculture

28 septembre à 10 h à l'hôtel de ville

Démystifiez la permaculture, ses éthiques et ses principes avec Marie-Claude Ricard, formée en maraîchage biologique et en permaculture climat tropical et tempéré. Elle a aussi co-écrit le livre, *Forêt nourricière boréale : Réflexions et particularités québécoises*.

Information : Valérie Boudreau 418 364-2000 p. 131 [valerie.boudreau@mrcavignon.com](mailto:valerie.boudreau@mrcavignon.com).

### Tournée Viactive dans la MRC Avignon

10 octobre de 9 h à 11 h

Centre communautaire Ristigouche-sud-Est, 35, chemin Kempt

Les CLSC de Saint-Omer et de Matapédia présentent le programme de formation continue Viactive. Ce programme gratuit permet aux personnes âgées de 50 ans et plus d'animer des séances d'activités physiques sécuritaires et adaptées ou d'y participer. Ces séances sont conçues pour favoriser l'implication sociale, la socialisation et l'inclusion.

Les participants pourront faire l'expérience de jeux et de routines assises ou debout. Aucune inscription requise. Seront offerts sur place :

- Collation
- Capsule santé
- Expérience de bouger en groupe
- Possibilité de rejoindre ou de démarrer un groupe Viactive

Information : Kim Lavoie Pelletier, 418 865-3910.

### Ateliers de la Ressourcerie

16, 23 et 30/09 : Couture  
14 et 21/09 : Café réparation  
21/09 : Mécanique automobile  
09/10 : Plomberie  
19/10 : Café réparation  
Information : 581 886-0059, [liaison@ressourceriebaieverte.com](mailto:liaison@ressourceriebaieverte.com).

### La médiation peut aider à gérer un conflit dans votre entourage

Il arrive que des conflits surviennent et qu'on ait besoin d'aide. Comment peut-on alors continuer de vivre en communauté? Est-ce possible de mettre en place des espaces d'échanges sécuritaires entre les personnes, de rétablir un lien social brisé, d'obtenir des outils pour traverser une situation qui se complique? Oui, la médiation citoyenne, favorise l'implication des personnes dans les activités de justice

hors tribunal. Elle facilite la communication et le vivre ensemble.

En Gaspésie, les médiateurs d'Équijustice proposent de l'accompagnement gratuit et confidentiel pour gérer, par exemple, des conflits :

- de voisinage, de relations interpersonnelles ou familiales;
- entre des citoyens et des organismes publics ou privés;
- entre des consommateurs et des commerçants;
- en milieu de travail, scolaire, sportif;
- en établissement de santé;
- en contexte de proche aidance;
- ou toute autre situation de conflit.



Service de clavardage en ligne, sur le site Web, du lundi au vendredi, de 9 h à midi et de 13 h à 17 h : <https://equijustice.ca/fr>.



### Qu'est-ce que la médiation?

La médiation comprend toute démarche de dialogue entre des personnes, quel que soit le sujet. Ces échanges peuvent prendre différentes formes selon les personnes concernées (en personne, par lettres, par téléphone, par visioconférence, etc.). Les personnes qui souhaitent entreprendre ce type de démarche sont volontaires et peuvent se retirer du processus à tout moment.

Information : 418 392-4800, [gaspesie@quijustice.ca](mailto:gaspesie@quijustice.ca).

### Club des 50 ans et plus

Programme complet sur <https://carletonsurmer.com/programme-activites/>

### Activité à l'OTJ

- 28 septembre : Soirée dansante

### Activités à la salle Charles-Dugas

- 15 septembre : brunch de la rentrée à 10 h et information à 12 h. BILLETS 15 \$ disponibles auprès de Johanne Bisson 581 886-8595, Louise Nadeau 418 364-7256, Cloride Lebrasseur 418 364-3943 ou Charley Day 418 391-7558.
- 30 sept. : Début de la mise en forme.
- 6 octobre : Journée internationale des aînés dès 13 h, souper à 17 h et animation avec Raymond Savoie à 19 h. BILLETS 5 \$ en vente jusqu'au 3 octobre auprès de Louise Nadeau 418 364-7256, Cloride Lebrasseur 418 364-3943 ou Charley Day 418 391-7558.
- 7 octobre : Début du billard.
- 19 octobre : Tournoi de cribbage.
- 27 octobre : Tournoi de 4 de pique. Inscription 5 \$ : Charley Day 418 364-7558.

## Bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé

418 364-7103

[bibliotheque@carletonsurmer.com](mailto:bibliotheque@carletonsurmer.com)

### Club de lecture • 18 sept. à 19 h

Le Club de lecture reprend ses activités avec de belles rencontres animées et remplies de découvertes littéraires. On peut aussi participer en tant d'auditeurs seulement et rejoindre le club gratuitement et en tout temps. Les lectures proposées sont disponibles à la bibliothèque.

### Le père Pacifique de Valigny • 18 septembre à 19 h

Rencontre avec Marie-Paule Dessavre, autrice nantaise du livre, *Le père Pacifique de Valigny*. Ce père capucin fut missionnaire auprès des Micmacs de la mission Sainte-Anne de Ristigouche, aujourd'hui, Listuguy.



### La (très) grande évasion • 22 sept. à 13 h

Avec rigueur et une certaine dose d'humour, le documentaire de Yannick Kergoat explique les mécanismes des paradis fiscaux, un rouage essentiel du

système néolibéral qui accélère la croissance des inégalités économiques. Suivra une discussion avec l'essayiste, Alain Deneault. Présenté au studio du Quai des arts en collaboration avec Cinétoile et Funambules Médias.

Régulier 10 \$ ; étudiant et aîné 5 \$.

### Heure du conte • 1<sup>er</sup> oct. à 18 h 30

Avec l'ami Gilbert, apporte ta doudou et ton toutou et viens passer un bon moment en famille.

### Lettres attachées • 5 oct. (annulé)

L'atelier d'écriture prévu avec le poète Charles Sagalane, en visioconférence, est annulé.

## Vaste et Vague

Entrée libre, mardi au samedi, 10 h à 16 h  
418 364-3123 | <https://vasteeetvague.ca/>

### Marcelle Ferron, révolutionnaire • Conférence le 14 septembre à 17 h

Conférence d'Éric Perron sur une figure marquante de l'art abstrait au Québec.

### La Gaspésie, carnets de voyage • Résidence jusqu'au 20 septembre

Audrée Demers-Roberge explore les paysages gaspésiens à travers ses carnets de voyage, qu'elle conçoit comme des œuvres à part entière. Elle dessine quotidiennement, capturant ses impressions et émotions du moment. Sortie de résidence le 20 septembre.

### Écho système • Exposition du 27 sept. au 26 oct.

L'installation sonore de Sandra Volny représente une expérience à la fois acoustique et visuel. Les techniques traditionnelles des pêcheurs chiliens, qui naviguent les eaux du Pacifique en écoutant les sons de l'océan, sont mises en dialogue avec des enregistrements réalisés dans le barchois de Carleton-sur-Mer à l'aide d'hydrophones.

## Maximum 90

418 364-6822 p. 3

<https://www.maximum90.ca/>

### Mélanie Ghanimé • 18 septembre à 20 h 30 • Mixte

Le 2<sup>e</sup> *one-woman-show* de Mélanie Ghanimé est un spectacle mixte : entre rire et réflexion, légèreté et profondeur, autodérision et vulnérabilité, authenticité et prise de conscience, cheminement et surprise. Étudiant 17 \$ ; régulier 35 \$.

### Beyries • 27 septembre à 20 h Du feu dans les lilas

Le nouvel album de Beyries se distingue par son approche créative où elle tisse un fil narratif profondément ressenti. Étudiant 20 \$ ; régulier 40 \$.

## Cinétoile

<https://cinetoile.wixsite.com/cinetoile>

Régulier 10 \$ ; 12 ans et moins 5 \$ ; cégep gratuit.

### Ababouiné • 20 septembre à 19 h 30

Comédie dramatique de Marc-André Fortier, lauréat du festival des Percées. Michel Paquette, 12 ans, atteint de polio, *foxe* la messe du dimanche pour lire de la poésie aux éditions St-Amour et Fille. Il aide son vieux compagnon souffrant de parkinson à typographier *Vive le Québec laïque*, un pamphlet anticlérical dans le Québec de la grande noirceur.

## 1995 • 4 oct. à 19 h 30

Comédie de Ricardo Trogi. En 1994, sur le point d'abandonner son rêve de devenir cinéaste, Ricardo est choisi pour participer à l'émission, *La course*, une compétition entre globe-trotters. Au Caire, les conditions lui donnent du fil à retordre. Cherchant un sujet pour une vidéo à livrer en un temps record, le jeune homme sort de sa zone de confort et propose un reportage sur un enjeu sérieux et délicat.

### Nos belles sœurs • 18 oct. à 19 h 30

Comédie musicale. Germaine Lauzon, modeste ménagère vivant dans un quartier populaire de Montréal, gagne un million de timbres-primés. Elle croit naïvement que cette manne inespérée lui permettra d'accéder au bonheur. Sa joie et ses promesses d'un avenir meilleur feront des jalouses parmi ses voisines et amies...

## Les journées de la culture

Carleton-sur-Mer organise des activités gratuites pour célébrer la culture!

### L'rêve d'in homme ridicule • 28 sept. de 20 h à 21 h

Lecture d'une œuvre de Fiodor Dostoïevski avec l'accent de Paspébiac. Une traduction d'André Markowicz, puis de Ghislain Gagnon avec l'aide d'Adam Bujold.

Un homme désabusé, indifférent à la vie, pense à abrégé ses jours. Chemin faisant, il refuse d'aider une fillette en détresse. Une fois arrivé chez lui, la culpabilité le rattrape, il s'endort et fait un rêve qui l'amène dans un voyage spatial. Il aboutit sur une planète utopique peuplée d'humains bons menant une vie harmonieuse.

<https://oseparlerdusuicide.com/>

### Dévoilement d'une étude sur le paysage • 28 sept. de 16 h à 18 h

Carleton-sur-Mer présente une étude de caractérisation de ses paysages patrimoniaux réalisée en 2024. Cet outil aidera à sauvegarder certains paysages et à les mettre en valeur. Venez participer aux échanges et partager vos suggestions sur le patrimoine paysager local.

### Présentations du Clan Destin • 29 septembre de 12 h 30 à 14 h

- *Paillasson, conte et chants*, avec Alexandra Boudreau, pour un public de 3 à 8 ans;
- *Les Petits Chinois* : extraits de *Bonbons assortis*, de Michel Tremblay, avec Ann McBrearty, Jean-Eudes Pinard et Rafael Figueroa St-Onge;
- *Deux Fables de La Fontaine*, avec Rafael Figueroa St-Onge.